

MANUTAN INTERNATIONAL S.A.

Société anonyme au capital de 15 226 582 €

Siège social : Avenue du 21ème Siècle 95500 Gonesse

R.C.S : Pontoise 662 049 840

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 septembre 2019

KPMG AUDIT

MAZARS

MANUTAN INTERNATIONAL S.A
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 30 septembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société Manutan International S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Manutan International S.A. relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3. de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les impacts relatifs à l'application des normes IFRS 9 sur les instruments financiers et IFRS 15 sur la comptabilisation du chiffre d'affaires à compter du 1er octobre 2018.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation de la valeur recouvrable des goodwill

Risque identifié

Au 30 septembre 2019, la valeur nette des goodwill s'élève à 170 millions d'euros dans les états financiers consolidés du Groupe (soit 24,6% du total de l'actif).

Dans le cadre de son développement, le groupe a été amené à faire des opérations de croissance externe ciblées et à reconnaître plusieurs goodwill. Ils correspondent à l'écart entre le prix payé et la juste valeur des actifs et passifs acquis et ont été alloués aux unités génératrices de trésorerie (UGT) des activités dans lesquelles les entreprises acquises ont été intégrées.

La direction s'assure, au moyen de tests de dépréciation annuels, que la valeur nette comptable de ces goodwill n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable.

Comme indiqué dans la note 7.4 aux états financiers consolidés, la valeur recouvrable est calculée pour l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle peut être rattaché le goodwill. Au sein du groupe Manutan, les cinq zones opérationnelles sont autant d'UGT dès lors que des synergies existent entre ces entités opérant sur un même marché géographique et utilisant des moyens d'exploitation communs, avec une direction opérationnelle unique. Toutefois dans certains cas, l'UGT pourra être constituée d'une entité juridique opérationnelle seule.

La valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie est calculée par la méthode d'actualisation des flux de trésorerie opérationnels prévisionnels après impôt et après investissements de renouvellement, tels qu'ils ressortent des plans d'affaires établis par chaque unité génératrice de trésorerie et validés par le management du Groupe dans le cadre de son pilotage opérationnel.

Or, toute évolution défavorable des rendements attendus des activités auxquelles des goodwill ont été affectés, en raison de facteurs internes ou externes par exemple liés à l'environnement économique et financier dans lequel l'activité opère, est de nature à affecter de manière sensible la valeur recouvrable et à nécessiter la constatation d'une dépréciation. Une telle évolution implique de réapprécier la

pertinence de l'ensemble des hypothèses retenues pour la détermination de cette valeur ainsi que le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calcul.

La détermination de la valeur recouvrable des goodwill repose très largement sur le jugement de la direction, s'agissant notamment du taux de croissance des revenus à l'infini, des taux de marge brut retenus pour les projections de flux de trésorerie et du taux d'actualisation qui leur est appliqué, tels que présentés dans la note 8.1 aux états financiers consolidés. Nous avons donc considéré l'évaluation de la valeur recouvrable des goodwill comme un point clé de l'audit.

Notre réponse

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation des goodwill et avons, notamment :

- analysé la conformité de la méthodologie appliquée par la Société avec les normes comptables en vigueur ;
- apprécié la cohérence des hypothèses de détermination des flux de trésorerie futurs en lien avec les réalisations passées et notre connaissance des activités confortée par des entretiens avec la direction ;
- analysé, avec l'aide de nos spécialistes en évaluation, les hypothèses retenues par la direction dans le calcul du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie futurs, ainsi que le taux de croissance à l'infini ;
- étudié les analyses de sensibilité de la valeur recouvrable des goodwill effectuées par la direction et réalisé nos propres analyses de sensibilité sur les hypothèses clés.

Enfin, nous avons également apprécié le caractère approprié des informations données dans les notes 7.4 et 8.1 de l'annexe aux états financiers consolidés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport de gestion du Groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par organisme tiers indépendant.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des Commissaires aux comptes

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société Manutan International S.A. par l'Assemblée Générale du 4 mars 2004 pour KPMG Audit, Département de KPMG S.A. et du 14 mars 2003 pour MAZARS.

Au 30 septembre 2019, le cabinet Mazars était dans la 16ème année de sa mission sans interruption et KPMG AUDIT, Département de KPMG S.A. était dans la 15ème année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au Comité d'audit

Nous remettons un rapport au Comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

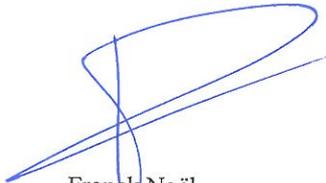
Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Nantes et à Courbevoie, le 31 janvier 2020

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Franck Noël
Associé

MAZARS



Anne Veaute
Associée



All you need. **With love.**

Groupe MANUTAN

ETATS FINANCIERS

Arrêtés au 30 septembre 2019

Sommaire

1. Entité présentant les états financiers	8
2. Déclaration de conformité	8
3. Base de préparation	8
4. Recours à des estimations et aux jugements	10
5. Faits caractéristiques de l'exercice	10
6. Le Groupe Manutan : périmètre de consolidation.....	10
7. Principales méthodes comptables	11
7.1. Regroupement d'entreprises.....	11
7.2. Date de clôture	11
7.3. Conversion des états financiers et des opérations en devises	11
7.4. Goodwill	11
7.5. Autres Immobilisations incorporelles.....	12
7.6. Immobilisations corporelles	12
7.7. Contrats de locations.....	12
7.8. Immobilier de placement	12
7.9. Créances clients et autres créances	12
7.10. Stocks.....	12
7.11. Instruments financiers dérivés.....	13
7.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	13
7.13. Actifs et passifs détenus en vue de la vente.....	13
7.14. Options de souscription ou d'achats d'actions.....	14
7.15. Avantages du personnel.....	14
7.16. Chiffre d'affaires	14
7.17. Retours de marchandises	14
7.18. Dépenses de promotion	14
7.19. Autres produits et charges opérationnels.....	14
7.20. Produits et charges financiers	15
7.21. Impôts.....	15
7.22. Résultat comptable par action	15
7.23. Information sectorielle.....	15
8. Notes aux états financiers consolidés.....	17
Analyse des principaux postes du bilan	17
8.1. Goodwill	17
8.2. Immobilisations.....	18
8.3. Contrats de location financement	20
8.4. Immeubles de placement.....	20
8.5. Actifs financiers non courants	20
8.6. Valeurs d'exploitation	21
8.7. Autres créances et comptes de régularisation	21
8.8. Juste valeur des instruments financiers et des autres actifs financiers	22
8.9. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	22
8.10. Actifs détenus en vue de la vente.....	23
8.11. Variation des capitaux propres du Groupe	23
8.12. Passifs financiers	23
8.13. Juste valeur des instruments financiers et autres passifs	24
8.14. Les avantages du personnel	24
8.15. Provisions pour autres passifs.....	25
8.16. Autres dettes et comptes de régularisation	26
Analyse des principaux postes du compte de résultat	27
8.17. Charges administratives et commerciales	27
8.18. Frais de personnel	27
8.19. Autres Produits et charges opérationnels.....	29
8.20. Produits et charges financiers	29
8.21. Impôts sur les sociétés.....	30

8.22. Résultat par action	31
8.23. Tableau de financement.....	31
8.24. Informations sectorielles.....	32
8.25. Objectif et politiques de gestion des risques financiers	35
8.26. Parties liées	37
8.27. Entités ad-hoc.....	37
9. Sociétés formant le périmètre de consolidation au 30 septembre 2019	38
10. Evénements postérieurs à la clôture	39
11. Récapitulatif des obligations et engagements.....	39
12. Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux	39

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE AU 30 SEPTEMBRE 2019

En milliers d'euros	Notes	30/09/2019	30/09/2018
ACTIF			
Goodwill	8.1	169 745	143 461
Autres immobilisations incorporelles	8.2	31 388	31 707
Immobilisations corporelles	8.2	116 211	102 325
Immeubles de placement	8.4	534	607
Actifs financiers non courants	8.5	3 074	1 587
Actifs d'impôts différés	8.21	5 403	4 938
ACTIFS NON COURANTS		326 355	284 624
Stocks	8.6	73 210	67 555
Créances clients	8.6	186 213	198 833
Autres créances et comptes de régularisation	8.7	8 569	7 243
Créance d'impôts courants		701	1 183
Actifs courants de gestion de trésorerie	8.9	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.9	94 749	72 230
Actifs détenus en vue de la vente	8.10	73	0
ACTIFS COURANTS		363 516	347 046
TOTAL ACTIF		689 871	631 671
PASSIFS			
Capital Social		15 227	15 227
Primes d'émission		5 796	5 796
Réserves consolidées		396 348	369 025
Résultat consolidé		42 260	41 183
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	8.11	459 630	431 230
Participations ne donnant pas le contrôle		149	134
TOTAL CAPITAUX PROPRES		459 779	431 365
Passifs financiers non courants	8.12-8.13	47 620	33 030
Provisions pour avantages du personnel	8.14	6 018	3 916
Passifs d'impôts différés	8.21	9 982	10 777
PASSIFS NON COURANTS		63 619	47 723
Provisions pour autres passifs	8.15	1 697	2 361
Passifs financiers courants	8.12-8.13	17 794	14 964
Dettes fournisseurs		102 827	91 960
Autres dettes et comptes de régularisation	8.16	41 651	38 763
Impôts courants dus		2 504	4 535
PASSIFS COURANTS		166 473	152 584
TOTAL PASSIFS HORS CAPITAUX PROPRES		230 092	200 307
TOTAL PASSIF		689 871	631 671

ETAT DU RESULTAT GLOBAL AU 30 SEPTEMBRE 2019

En milliers d'euros	Notes	30/09/2019	30/09/2018
Chiffre d'affaires (HT)	8.24	773 885	741 283
Coût des ventes		-482 774	-462 335
Marge commerciale		291 111	278 947
Charges administratives et commerciales	8.17	-228 899	-221 621
Résultat Opérationnel Courant	8.24	62 213	57 327
Autres produits et charges opérationnels	8.19	-1 564	-279
Résultat Opérationnel		60 649	57 048
Produits financiers	8.20	1 414	1 411
Charges financières	8.20	-1 611	-1 757
Résultat Avant Impôts		60 452	56 701
Impôts sur les sociétés	8.21	-18 150	-15 487
Résultat net de l'ensemble consolidé		42 302	41 214
- Participations ne donnant pas le contrôle		42	31
- Résultat part Groupe		42 260	41 183
Résultat par action, net part du Groupe, hors actions autodétenues			
- de base (en euros)	8.22	5,56	5,42
- dilué (en euros)	8.22	5,56	5,42

AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL AU 30 SEPTEMBRE 2019

En milliers d'euros	Notes	30/09/2019	30/09/2018
Résultat net de l'ensemble consolidé		42 302	41 214
Eléments ne pouvant pas être reclassés en résultat			
<i>Ecart actuariels sur engagement du personnel</i>		-1 859	23
<i>Impôts sur éléments non reclassables en résultat</i>		480	-6
Total éléments ne pouvant pas être reclassés en résultat		-1 379	17
Eléments pouvant être reclassés en résultat			
<i>Ecart de conversion</i>	8.11	-419	-2 119
<i>Variation nette de juste valeur des instruments financiers *</i>		0	0
<i>Impôts sur éléments reclassables en résultat</i>		0	0
Total éléments pouvant être reclassés en résultat		-419	-2 119
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-1 798	-2 102
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		40 504	39 112
<i>Attribuables aux :</i>			
<i>Propriétaires de la Société</i>		40 462	39 081
<i>Participations ne donnant pas le contrôle</i>		42	31

* Variations de juste valeur de la part efficace des instruments.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 30 SEPTEMBRE 2019

En milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves Consolidées	Résultat	Titres de l'entreprise consolidante	Capitaux propres du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total Capitaux propres
Au 30/09/2017	15 227	5 796	345 582	39 069	-965	404 711	137	404 848
Résultat :								
- affectation du résultat			39 069	-39 069				
- résultat de l'exercice				41 183		41 183	31	41 214
Dividendes accordés (soit 1,65 Euros par action)			-12 562			-12 562	-33	-12 595
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres			-2 102			-2 102		-2 102
Incidence des achats / ventes d'actions autodétenues								
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle								
Au 30/09/2018	15 227	5 796	369 987	41 183	-965	431 230	134	431 365
Résultat :								
- affectation du résultat			41 183	-41 183				
- résultat de l'exercice				42 260		42 260	42	42 302
Dividendes accordés (soit 1,65 Euros par action)			-12 562			-12 562	-27	-12 589
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres			-1 798			-1 798		-1 798
Incidence des achats / ventes d'actions autodétenues								
Autres éléments de résultat comptabilisés en capitaux propres			500			500		500
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle								
Au 30/09/2019	15 227	5 796	397 310	42 260	-965	459 630	149	459 779

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 30 SEPTEMBRE 2019

En milliers d'euros	Notes	30/09/2019	30/09/2018
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE NETS A L'OUVERTURE		72 220	82 147
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
Capacité d'autofinancement	8.23	57 235	55 941
Variation du besoin en fonds de roulement	8.23	20 863	-24 584
FLUX NET DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		78 099	31 357
<i>Dont intérêts versés</i>		-591	-645
<i>Dont décaissement d'impôts sur les sociétés</i>		-20 514	-15 554
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	8.2	-5 950	-4 095
Acquisitions d'immobilisations corporelles	8.2	-22 289	-15 027
Acquisitions/ Cessions d'immobilisations financières		-1 466	-28
Cessions d'immobilisations corporelles		53	19
Incidence des variations de périmètre (1)		-31 479	0
Variation des dettes/créances sur immobilisations		995	247
FLUX DE TRESORERIE NECESSITES PAR LES INVESTISSEMENTS		-60 137	-18 885
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-12 562	-12 562
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-27	-33
Remboursement des dettes financières (2)		-18 799	-34 376
Augmentation des dettes financières (3)		36 000	20 000
Augmentation des prêts		-22	-18
FLUX NETS DE TRESORERIE NECESSITES PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT		4 590	-26 989
(AUGMENTATION)/DIMINUTION DES ACTIFS COURANTS DE GESTION DE TRESORERIE		0	5 000
Variation des écarts de conversion		-32	-411
VARIATION DE TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE		-32	-9 927
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE NETS A LA CLOTURE		94 740	72 220
TRESORERIE DISPONIBLE DU GROUPE A LA CLOTURE		94 740	72 220
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets	8.9	94 740	72 220
Actifs courants de gestion de trésorerie		0	0

(1) Acquisition de la société Kruizinga (prix d'acquisition net de la trésorerie acquise).

(2) Les remboursements des dettes financières concernent principalement le remboursement des deux acquisitions de Manutan International (Pichon / Kruizinga) pour 7 millions d'euros, la baisse de la dette crédit-bail immobilier du Centre Européen pour 4,6 millions d'euros porté par la SCI ainsi que 3,2 millions d'euros en remboursement des échéances du prêt contracté par les Papeteries Pichon pour leurs nouveaux locaux. Les emprunts souscrits par Manutan SA et la SCI dans le cadre de l'extension de son entrepôt de stockage ont été remboursés à hauteur de 2,6 millions d'euros

(3) L'augmentation des dettes financières correspond à l'emprunt souscrit par Manutan International pour l'acquisition de Kruizinga pour 20 millions d'euros et à l'emprunt souscrit par Manutan SA et la SCI dans le cadre de l'extension de son entrepôt de stockage pour 16 millions d'euros.

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. Entité présentant les états financiers

Les présents états financiers, relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, se rapportent aux comptes consolidés du Groupe Manutan. Ils sont présentés par Manutan International, Société Anonyme à Conseil d'Administration, sis ZAC du Parc des Tulipes, Avenue du 21^{ème} siècle à Gonesse, France. L'activité du Groupe consiste en la vente à distance d'équipements et consommables industriels et de bureau aux entreprises et collectivités locales.

2. Déclaration de conformité

En application du règlement Européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les états financiers du Groupe Manutan sont établis conformément à l'ensemble des normes internationales d'information financière (IAS/IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'union Européenne. Il n'y a pas de différences avec le référentiel IASB.

Les états financiers consolidés ont été régulièrement arrêtés par le Conseil d'administration en date du 3 décembre 2019 et n'ont pas appelé de remarque. Ils seront remis à l'approbation de l'Assemblée Générale le 12 mars 2020.

3. Base de préparation

Les états financiers sont présentés en euros (arrondis au millier d'euros le plus proche), monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction, instruments financiers classés comme disponibles à la vente.

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme par les entités du Groupe.

Les normes suivantes sont appliquées par le Groupe pour la première fois au 1^{er} octobre 2018 mais n'ont pas d'impacts significatifs sur les états financiers annuels du Groupe :

- ⬇ IFRS 15 – « Produit des activités ordinaires tirées des contrats conclus avec des clients » d'application obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2018.
- ⬇ IFRS 9 – « Instruments financiers » d'application obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2018.
- ⬇ L'interprétation IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangères et contrepartie anticipée ».

Excepté les nouvelles normes et interprétations présentées ci-dessus, les principes comptables utilisés pour la préparation des comptes consolidés annuels sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés au 30 septembre 2018 et détaillés dans les comptes consolidés publiés à cette date.

Un certain nombre de nouvelles normes, amendements de normes et interprétations sont entrés en vigueur pour l'exercice ouvert après le 1^{er} janvier 2019.

Les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations d'application obligatoire et pertinents pour le Groupe sont énumérés ci-dessous :

- *IFRS 16 - Contrats de location : cette norme a été adoptée par l'Union européenne le 31 octobre 2017 et son application sera obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. Le Groupe a l'intention d'appliquer cette norme au 1er Octobre 2019 en utilisant une approche rétrospective simplifiée.*
- *L'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2019 selon l'IASB.*
- *Les améliorations annuelles des IFRS (2016-2018) : applicables pour les exercices ouverts le 1er janvier 2018.*

A noter que les impacts des projets de normes ou d'interprétations actuellement en cours d'étude par l'IASB et l'IFRIC n'ont pas été anticipés dans ces états financiers.

3.1 Norme IFRS 9 : « Instruments financiers »

La norme « IFRS 9 - Instruments Financiers » publiée par l'IASB en juillet 2014 remplace la norme « IAS 39 - Instruments financiers » pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2018.

Cette nouvelle norme comprend trois volets :

- (1) Classification et évaluation des actifs et passifs financiers,
- (2) Dépréciation des actifs financiers,
- (3) Comptabilité de couverture.

Concernant le premier volet, le Groupe n'a pas identifié de changements majeurs sur son modèle de classification des actifs et passifs financiers.

3.2.1 Dépréciation des actifs financiers (volet 2 de la norme IFRS 9).

Le volet 2 de la norme IFRS 9 établit un nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers, fondé sur les pertes de crédit attendues, en remplacement du modèle jusqu'alors basé sur les pertes avérées.

La politique de dépréciation des créances commerciales en vigueur chez Manutan tient compte du niveau de pertes attendues du portefeuille client fondé sur un historique de non recouvrement.

Nous noterons que ce risque est limité en raison du dispositif de recouvrement des créances clients.

En conséquence, l'application de la norme IFRS 9 dans ce domaine n'a pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe au 30/09/2019. Aucun retraitement n'a donc été opéré dans les comptes annuels consolidés au 30/09/2019 et sur les comptes annuels clos au 30/09/2018.

3.2.2 Comptabilité de couverture (volet 3 de la norme IFRS 9).

Les modifications apportées par le troisième volet ont pour objectif de rapprocher les modalités de comptabilisation des opérations de couverture de la gestion des risques des entreprises.

Conformément à IFRS 9 (paragraphe 6.1.3), le Groupe a décidé de continuer à appliquer IAS 39 pour comptabiliser les opérations réalisées visant à se prémunir du risque de change.

La norme IFRS 9 portant sur les instruments financiers n'a donc pas eu d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

3.2 Norme IFRS 15 « Produit des activités ordinaires tirées des contrats conclus avec des clients »

Le Groupe Manutan a procédé à une analyse de ses revenus tirés de la vente de marchandises et prestations liées (dont notamment le transport de marchandises) : ce texte n'a pas eu d'incidences significatives sur la reconnaissance du revenu et sur les comptes du Groupe.

Par ailleurs, nous noterons également que les principales sources de remises octroyées à nos clients sont comptabilisées directement en déduction du chiffre d'affaires.

3.3 Norme IFRS 16 : « Contrats de location »

La norme IFRS 16 - Locations a été adoptée par l'Union européenne le 31 octobre 2017 et son application sera obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Cette norme impose de comptabiliser toutes les locations au bilan du preneur, sous la forme d'un actif de droit d'utilisation et en contrepartie d'une dette financière. Au 30/09/2019, les locations qualifiées de « simples » sont présentées dans les engagements hors-bilan (cf. note 11 « *Récapitulatif des obligations et engagements* »).

Les contrats de locations du Groupe concernent principalement des immeubles et, en moindre proportion, des véhicules et des équipements divers.

Le Groupe a identifié les impacts potentiels de l'application d'IFRS 16 et a collecté des informations sur les caractéristiques des différents contrats de locations en cours.

Le Groupe a l'intention d'appliquer cette norme au 1^{er} octobre 2019 en utilisant la méthode rétrospective simplifiée (sans retraitement de la période comparative).

Ces contrats de location, à l'exception - des contrats court-terme et des contrats de location de biens ayant une faible valeur - seront reconnus à l'actif au titre du droit d'utilisation et au passif au titre de la dette de loyers.

A ce stade, Manutan estime que la dette de loyers futurs, déterminée selon IFRS 16, au 1er octobre 2019, est comprise entre 17 et 19 millions d'euros. Le montant de l'actif au titre du droit d'utilisation sera égal à celui de la dette de loyers futurs. L'application d'IFRS 16 aux états financiers du Groupe n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat net.

4. Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs corporels et incorporels dans le cadre des tests de dépréciation, de la valorisation du montant des autres passifs, des provisions pour dépréciations des stocks, des créances et des impôts différés actifs. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

5. Faits caractéristiques de l'exercice

Acquisition de la société Kruizinga

En juin 2019, le Groupe a procédé à l'acquisition de 100% des titres de la société Kruizinga.

Basée à Wapenveld (au centre des Pays-Bas), la société Kruizinga a été fondée en 1960 et a su se développer sur l'ensemble des Pays-Bas ainsi qu'en Belgique et en Allemagne. Sa position repose sur la largeur de son offre, son approche client digitalisée et sa plateforme logistique moderne. Elle propose un très large catalogue de plus de 15 000 références, réparties sur 40 000 m² de surface de stockage et terrain. Elle dispose d'une clientèle fidèle essentiellement composée d'entreprises.

La société Kruizinga a réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 25 millions d'euros et un résultat opérationnel de l'ordre de 10 % du chiffre d'affaires lors de l'exercice 2018.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, seuls trois mois d'activité de cette entité sont intégrés aux comptes consolidés du groupe (juillet à septembre 2019). La contribution de cette nouvelle entité aux comptes consolidés du Groupe au 30 septembre 2019 s'élève à 5 643 milliers d'euros pour le chiffre d'affaire et 593 milliers d'euros pour le résultat net.

Avec cette acquisition, le groupe Manutan a l'ambition de renforcer ses positions aux Pays-Bas, marché sur lequel Manutan est déjà présent.

6. Le Groupe Manutan : périmètre de consolidation

Les sociétés comprises dans le périmètre sont consolidées par intégration globale. Elles appliquent des principes comptables homogènes (dits « principes comptables Groupe ») pour l'enregistrement et la présentation de transactions et événements similaires.

Le périmètre de consolidation au 30 septembre 2019 est détaillé à la note 9.

7. Principales méthodes comptables

7.1. Regroupement d'entreprises

Lors de l'entrée d'une entité dans le périmètre de consolidation, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation en IFRS, sont comptabilisés à la juste valeur déterminée à la date d'acquisition.

Les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertises en cours) sont comptabilisés de façon rétrospective s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs.

7.2. Date de clôture

Les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes annuels des sociétés comprises dans le périmètre, arrêtés au 30 septembre 2019, à l'exception des sociétés Papeteries Pichon SAS et Kruizinga dont l'exercice s'achève le 31 décembre.

Ainsi, une situation intermédiaire a été établie pour la période du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019 pour la société Papeteries Pichon SAS et pour la période du 1^{er} juillet au 30 Septembre 2019 pour la société Kruizinga.

7.3. Conversion des états financiers et des opérations en devises

La monnaie de fonctionnement des sociétés étrangères est la monnaie locale.

Par conséquent, les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'Euro sont convertis selon la méthode suivante :

- conversion du bilan au cours de change en vigueur à la date de clôture de la période,
- les produits et charges d'une société à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le taux de change moyen de l'exercice tant que celui-ci n'est pas remis en cause par des évolutions significatives des cours.

Les écarts de conversion constatés, tant sur les capitaux propres d'ouverture que sur les variations de capitaux propres de la période (augmentation de capital, acquisition ...) ou sur les éléments du compte de résultat, sont portés dans les capitaux propres et ventilés entre la part du Groupe et la part des tiers. L'incidence de ces écarts est isolée dans le tableau de variation des capitaux propres.

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans les monnaies respectives des entités du Groupe en appliquant le cours de change en vigueur à la date des transactions. Les actifs et passifs libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de ces conversions sont comptabilisés en résultat.

7.4. Goodwill

La différence entre la juste valeur de la contrepartie transférée et l'évaluation totale des actifs et passifs à la juste valeur identifiés à la date d'acquisition constitue le goodwill.

La juste valeur de la contrepartie transférée comprend l'actualisation de la dette en cas de paiement différé ou étalé. Les frais relatifs à l'acquisition sont quant à eux comptabilisés en charges dans le compte de résultat.

Par ailleurs, les actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition des titres sont évalués à leur juste valeur.

Le Groupe pratique un test de dépréciation de ses goodwill. La valeur recouvrable est calculée pour l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle peut être rattaché le goodwill. Au sein du groupe Manutan, les cinq zones opérationnelles sont autant d'UGT dès lors que des synergies existent entre ces entités opérant sur un même marché géographique et utilisant des moyens d'exploitation communs, avec une direction opérationnelle unique. Toutefois, dans certains cas, l'UGT pourra être constituée d'une entité juridique opérationnelle seule.

La valeur d'utilité des UGT est calculée par la méthode d'actualisation des cash-flows opérationnels prévisionnels après impôt et après investissements de renouvellement, tels qu'ils ressortent des plans d'affaires établis par chaque UGT et validés par le management du Groupe dans le cadre de son pilotage opérationnel. La période du plan d'affaires, généralement de trois années est complétée par deux années d'extrapolations et par une valeur terminale qui est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie avec un taux de croissance modéré limité au taux d'inflation de la zone opérationnelle. Le taux d'actualisation retenu est calculé par UGT à la clôture de chaque exercice, selon une répartition dettes/capitaux propres correspondant à une moyenne des entreprises du même secteur.

Ces tests de dépréciation sont effectués au moins une fois par an à la clôture de l'exercice.

Une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur nette comptable de l'UGT est supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'UGT nette des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

7.5. Autres Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition, qui comprend le prix d'achat ainsi que tous les frais encourus nécessaires à leur mise en service, diminué des amortissements pratiqués et des pertes de valeur.

Les licences d'utilisation de progiciels et logiciels ainsi que leurs adaptations sont amorties à compter de leur date de mise en service sur le mode linéaire sur une durée allant de 1 à 7 ans selon leur objet et leur durée d'utilité.

Par ailleurs, les immobilisations incorporelles font l'objet de tests de dépréciation en cas d'identification d'indicateurs de perte de valeur.

7.6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition historique, qui comprend le prix d'achat ainsi que tous les frais encourus nécessaires à leur mise en état d'utilisation, diminué des amortissements pratiqués et des pertes de valeur.

Les amortissements sont calculés à partir de la date de mise en service, suivant le mode linéaire et en fonction de la durée d'utilité probable de l'immobilisation :

- constructions : 20 à 30 ans pour les bâtiments à usage principal d'entrepôt et pour les bureaux ;
- installations et agencements : 10 à 15 ans ;
- matériel informatique : 3 à 5 ans ;
- autres immobilisations corporelles (matériel de transport, matériels et outillages, mobilier et matériel de bureau) : 5 ans.

7.7. Contrats de locations

Les contrats de location pour lesquels une partie significative des avantages et risques inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classifiés en contrat de location-simple. Les paiements effectués au titre de ces contrats sont comptabilisés en charge au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les contrats de location d'immobilisations pour lesquels l'essentiel des avantages et risques inhérents à la propriété est supporté par le Groupe sont classés en tant que contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont classés à l'actif au commencement du contrat pour la juste valeur du bien loué. Chaque paiement fait au titre du contrat de location est ventilé entre charge financière et amortissement du solde de la dette financière afférente. Les immobilisations acquises dans ce cadre sont amorties sur leur durée d'utilité.

7.8. Immobilier de placement

Les immeubles de placement sont constitués de terrains et/ou de constructions appartenant au Groupe, ou dont le Groupe a la jouissance, qui ne sont pas utilisés directement pour l'activité principale du Groupe.

Les immeubles de placement sont présentés au bilan sur une ligne distincte. Ils sont valorisés au coût historique amorti ou à la valeur de marché si celle-ci est inférieure.

7.9. Créances clients et autres créances

L'ensemble du poste client est constitué d'un grand nombre de créances de faible valeur réparties sur plusieurs centaines de milliers de clients. Ces créances sont prises en compte pour leur valeur nominale.

Elles font l'objet d'une dépréciation en fonction de leur risque d'irrécouvrabilité : celui-ci est apprécié en prenant en considération leurs risques spécifiques et un risque statistique fonction de leur antériorité.

7.10. Stocks

Les stocks sont évalués, en utilisant la méthode du Coût Unitaire Moyen Pondéré (CUMP), au plus faible de leur coût d'entrée et de leur valeur nette de réalisation. Le coût d'entrée comprend le prix d'achat et les frais accessoires (port, emballage, frais divers directs).

La détermination de la valeur nette de réalisation prend notamment en considération les éléments suivants :

- les articles périmés,
- les articles à faible rotation,
- les articles mis en exposition ou en consigne.

7.11. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur en actifs/passifs « financiers courants ». Ils sont ensuite réévalués à chaque clôture à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation de la perte/du profit afférent dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

Le Groupe distingue ainsi :

- la couverture de la juste valeur d'actifs ou de passifs comptabilisés, ou encore d'engagement ferme. Les profits et pertes constatés sur le dérivé, comme sur l'instrument couvert, sont comptabilisés au compte de résultat en charges/produits financiers pour la partie réputée efficace de la couverture. Il en est de même pour la partie réputée non efficace ;
- la couverture de risques spécifiques à des actifs ou à des passifs comptabilisés, ou encore à des transactions futures hautement probables, aussi désignée "couverture de flux de trésorerie". Pour la partie réputée efficace de la couverture, les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les capitaux propres. Les profits / pertes constatés sur la partie non-efficace sont eux comptabilisés au compte de résultat en autres produits / charges ;
- la couverture d'investissements nets dans des activités à l'étranger. La comptabilisation des variations de juste valeur répond aux mêmes règles que celles de la couverture de flux de trésorerie. Les dérivés dont les caractéristiques ne satisfont pas à celles de la comptabilité de couverture, ou qui n'ont pas été désignés comme tel, voient leur variation de juste valeur comptabilisée au compte de résultat en produits / charges financiers.

Conformément à IFRS 7, la détermination de la juste valeur des instruments financiers actifs et passifs peut-être définie par les manières suivantes :

- par référence à un cours coté sur un marché actif lorsqu'il existe ; cette juste valeur est classée en hiérarchie 1 telle que définie dans la norme ;
- en utilisant une valorisation se basant sur un modèle prenant en compte des données observables pour les instruments non cotés tels que les dérivés ou instruments financiers actifs et passifs hors hiérarchie 1; cette juste valeur est classée en hiérarchie 2 conformément à la norme.

7.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS7 « tableau des flux de trésorerie », le poste « trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant au bilan et dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme définis comme liquide et dont la durée de placement est inférieure à 3 mois.

Les placements de trésorerie dont la durée de placement est comprise entre 3 et 12 mois sont présentés en « actifs courants de gestion de trésorerie ».

Néanmoins, aux fins d'assurer une lecture exhaustive de ses disponibilités, le Groupe considère que sa trésorerie disponible totale est effectivement composée des agrégats bilanciaux « trésorerie et équivalents de trésorerie » et « actifs courants de gestion de trésorerie ».

Une analyse en ce sens est présentée en complément du « tableau des flux de trésorerie » et en annexe note 8.9 « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

7.13. Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Le Groupe doit classer un actif non courant dans le cadre d'une cession d'actif isolé (ou un groupe d'actifs et de passifs courants et non courants dans le cadre de la cession d'une activité) comme détenu en vue de la vente si l'entreprise entend recouvrer la valeur par voie de vente plutôt que par un usage opérationnel.

Les actifs et passifs ainsi déterminés sont classés et présentés distinctement sur une ligne du bilan lorsque les conditions essentielles suivantes ont été reconnues :

- Un plan de cession est engagé
- Les actifs et passifs sont disponibles à la vente en l'état actuel
- La vente est probable et interviendra dans un délai raisonnable

Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont valorisés au coût historique amorti ou à la valeur de marché (qui correspond à la juste valeur diminuée des coûts de la vente) si celle-ci est inférieure.

7.14. Options de souscription ou d'achats d'actions

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS2 « paiement en actions », les options de souscription ou d'achat d'actions attribuées aux salariés sont comptabilisées dans les états financiers selon les modalités suivantes : la juste valeur des options attribuées, estimée correspondre à la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie de ces options reçues, est déterminée à la date d'attribution. Elle est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits en augmentation des capitaux propres dans le poste « paiement en actions et assimilés » et en diminution du résultat dans le poste « charge du personnel ».

7.15. Avantages du personnel

Selon les lois et usages de chaque pays, le Groupe participe à des régimes de retraite, prévoyance, frais médicaux et indemnités de fin de carrière, dont les prestations dépendent de différents facteurs tels que l'ancienneté, les salaires et les versements effectués à des régimes généraux obligatoires.

- *Médailles du travail*

Elles ont été évaluées sur la base d'un calcul actuariel. L'engagement a été calculé pour l'ensemble de la population concernée. Le Groupe comptabilise les pertes ou gains actuariels en résultat.

- *Régimes à cotisations définies*

Pour les régimes à cotisations définies (tel que le système français par répartition), les charges correspondant aux cotisations sont enregistrées en compte de résultat au cours de l'exercice. Dans le cadre de ces régimes, il n'y a aucun engagement ultérieur du Groupe envers ses employés.

- *Régimes à prestations définies*

Il s'agit essentiellement de régimes de retraite à rente uniforme et de régimes de retraite avec salaire de fin de carrière venant en complément des régimes de retraites obligatoires.

Les droits acquis par le personnel présent à la clôture de l'exercice au titre des compléments de retraite, lorsqu'ils ne sont pas couverts par des fonds de pension ou d'assurance, font l'objet d'une provision.

Ces engagements font l'objet d'une évaluation actuarielle selon les normes et législations en vigueur au plan local. L'ensemble de la charge correspondant aux pensions restant à verser aux retraités et aux droits acquis par les salariés est déterminée sur la base des conventions ou accords en vigueur dans chaque société. Le Groupe comptabilise les pertes ou gains actuariels en capitaux propres.

7.16. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué de ventes de marchandises et des services associés (tels que transport, montage...). Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date de transfert des risques et avantages associés aux marchandises vendues. Par ailleurs, la mise en œuvre d'une politique de crédit management stricte permet d'assurer en amont qu'aucune vente ne soit réalisée dont le recouvrement n'est pas probable.

7.17. Retours de marchandises

Une provision est constituée pour couvrir le coût des retours de marchandises postérieurs à la clôture. Ce coût tient compte de la perte de marge brute ainsi que des frais directement liés à ces retours (transport, emballage, réparation...). La provision est fonction du taux de retour déterminé statistiquement par chaque société.

7.18. Dépenses de promotion

Les coûts des actions de promotion sont comptabilisés au moment de leur réalisation. En particulier, le coût de fabrication des catalogues est pris en charge à la date de mise à disposition de ces derniers par l'imprimeur.

7.19. Autres produits et charges opérationnels

Cette rubrique enregistre les effets des événements majeurs intervenus pendant la période comptable qui sont de nature à fausser la lecture de la performance de l'activité récurrente de l'entreprise. Il s'agit de produits et charges en nombre

limité, inhabituels, anormaux ou peu fréquents et de montants significatifs. Ils sont le fruit d'événements exceptionnels et décorrélés de l'activité courante du Groupe, tels que :

- Les frais d'acquisition sur titres,
- Les plus-values de cessions immobilières,
- Les coûts de personnel faisant suite à des réorganisations managériales...

7.20. Produits et charges financiers

Les produits financiers comprennent :

- Les produits liés à la trésorerie et équivalents de trésorerie
- Les plus-values sur cessions et gains sur mouvements de dépréciations des actifs financiers
- Les produits liés à l'actualisation des actifs et passifs
- Les gains de change sur les éléments non couverts

Les charges financières comprennent :

- Les charges d'intérêts sur les emprunts et concours bancaires
- Le coût d'inefficacité sur les opérations de couverture de change
- Les moins-values sur cessions et pertes sur mouvements de dépréciations des actifs financiers
- Les charges liées à l'actualisation des actifs et passifs
- Les pertes de change

7.21. Impôts

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou le produit) d'impôt exigible et la charge (ou le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

- *Impôt exigible :*

L'impôt exigible est le montant de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en appliquant au résultat imposable de chaque entité du Groupe le taux d'impôt en vigueur dans le pays d'implantation.

- *Impôts différés :*

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. L'évaluation des actifs et passifs d'impôts différés repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs en utilisant les taux d'impôts adoptés à la clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où sa récupération sur une durée raisonnable apparaît probable sur la base des dernières prévisions mises à jour. Les actifs d'impôts différés sont revus à chaque date de clôture et dépréciés en cas de risque de non-recouvrement.

L'effet des éventuelles variations des taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés est enregistré en résultat, sauf si l'effet concerne un élément comptabilisé en capitaux propres, dans ce cas l'effet est comptabilisé en capitaux propres.

Les impôts différés sont présentés au bilan séparément des actifs et passifs d'impôt exigible et classés dans les éléments non courants.

Manutan International est tête du Groupe, fiscalement intégré, qu'elle forme avec Manutan SA et Manutan Collectivités au sens de l'article 223-A du Code Général des impôts.

7.22. Résultat comptable par action

Le résultat par action est calculé sur le résultat net part du Groupe de l'ensemble consolidé. Le nombre d'actions retenu pour le calcul est le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice écoulé, déductions faites des actions auto-détenues.

7.23. Information sectorielle

L'analyse de la performance du groupe par zones géographiques a été affinée et contient un niveau de granularité supplémentaire : les entreprises et les collectivités territoriales. Conformément à la norme IFRS 8, l'information sectorielle présentée en note 8.24 repose sur ce nouveau découpage sectoriel utilisé par la direction du Groupe Manutan.

Toutes les sociétés du Groupe exercent le même métier dans leur pays d'implantation : il n'y a donc qu'un seul et même secteur d'activité.

Les zones retenues correspondent aux zones opérationnelles mises en place sur l'exercice et reposent notamment sur la localisation géographique des actifs du Groupe. Elles regroupent des sociétés de plusieurs pays, alliant : proximité des opérations, comparabilité des comportements clients et des offres produits et services, similitudes des conditions économiques et synergies opérationnelles. Les opérations inter-zones, ainsi que les activités des entités non-opérationnelles (holding) sont présentées sur une ligne « *Autres* ».

L'information revue et utilisée par les principaux décideurs opérationnels du Groupe s'appuie sur 5 zones opérationnelles qui s'articulent désormais autour de deux divisions : les entreprises et les collectivités territoriales.

Ainsi, conformément à la norme IFRS 8, le Groupe communique désormais autour de ces deux divisions composées de zones opérationnelles regroupant les pays suivants :

- * Nord : Suède, Norvège, Danemark, Finlande,
- * Centre : Belgique, Pays-Bas, Allemagne. La société Kruizinga a été intégrée à la zone Centre en Juillet 2019.
- * Est : République Tchèque, Pologne, Slovaquie, Hongrie,
- * Sud : France, Italie, Portugal, Espagne, Suisse.
- * Ouest : Royaume-Uni,
- * Autres : Holdings et éliminations d'opérations interzones.

Nous noterons que les données chiffrées des zones Sud et Centre présentées ci-dessous, ne sont pas comparables avec celles publiées sur les exercices 2017 et 2018 en raison des éléments suivants :

- depuis le 1^{er} octobre 2018, la Suisse est intégrée dans la zone Sud (versus la zone Centre dans les comptes annuels au 30 Septembre 2018) ;
- la zone Sud est segmentée entre la division Entreprises et Collectivités. Les opérations réalisées entre ces deux divisions sont inclus dans la ligne « *Autres* ».

Toutefois, ces impacts ne sont pas significatifs.

Les méthodes et principes comptables appliqués pour la détermination des résultats sectoriels sont identiques à ceux retenus pour le Groupe. Les redevances de marque « Manutan » perçues par Manutan International auprès des zones Centre, Sud et Est sont neutralisées en rubrique « *Autres* », afin d'améliorer la lisibilité de la performance opérationnelle et la comparabilité entre zones.

8. Notes aux états financiers consolidés

Analyse des principaux postes du bilan

8.1. Goodwill

en milliers d'euros	Date d'acquisition	30/09/2018	Acquisition Augmentation	Cession Diminution	Variation de change	Reclassement	30/09/2019
Valeur Nette							
UGT Centre	01/04/1995 (1)	32 596	26 418				59 014
UGT Sports et Loisirs	15/10/2012	9 365					9 365
UGT Ouest	(2)	26 924			48		26 972
UGT Est	(3)	1 933					1 933
UGT Nord	(4)	5 865			-212		5 653
UGT Pichon	30/06/2015	49 707					49 707
UGT Traders	(5)	17 071			30		17 101
TOTAL		143 461	26 418	0	-134	0	169 745

(1) Acquisition de Kruizinga BV en juillet 2019

(2) 2 opérations intervenues au cours des exercices 1998/99 et 2007/08.

(3) 3 opérations intervenues au cours des exercices 1998/99, 2000/01 et 2004/05.

(4) Fusion des UGT Witre et Ikaros réalisée sur l'exercice 2018. Acquisition de Ikaros le 10/10/2013

(5) Fusion des UGT IMD et Essex Electrical Wholesalers au 30/09/2017. Acquisition de IronmongeryDirect (IMD) sur l'exercice 2012/2013 et de Essex Electrical Wholesalers le 25/07/2016.

Des tests de dépréciation de ces goodwill ont été réalisés à la clôture de l'exercice selon les modalités suivantes :

Au 30 septembre 2019, une hypothèse de croissance à l'infini limitée entre 1,5% et 2% par an des cash flows pour la valeur terminale a été retenue. Le taux d'actualisation varie en fonction de l'UGT et du risque pays qui y est associé :

	30/09/2019	30/09/2018
UGT Centre	7,0%	8,6%
UGT Sports et Loisirs	8,0%	7,5%
UGT Ouest	8,0%	8,4%
UGT Est	9,0%	6,1%
UGT Nord	7,5%	6,8%
UGT Pichon	8,0%	7,5%
UGT Traders	8,0%	8,4%

Des tests de sensibilités sur des variations raisonnablement possibles des hypothèses clés (taux de croissance des revenus à l'infini, taux de marge brut, taux d'actualisation) de plus ou moins 1 % (individuellement et en cumulé) ont été réalisés par le Groupe. Ces tests de sensibilité ne font pas apparaître de scénario probable conduisant à déprécier les goodwill (hormis sur l'UGT Papeteries Pichon et l'UGT Casal où une hausse du taux de WACC de +1 point conduirait à une perte de valeurs).

Au cours de l'exercice, le groupe a procédé à l'acquisition de la société Kruizinga. Un goodwill provisoire a été calculé consistant en la différence entre le prix d'acquisition de la société et le montant de ses actifs nets, issus des comptes non audités de cette société à la date de prise de contrôle. L'allocation définitive de ce goodwill sera effectuée avant le 30 septembre 2020.

8.2. Immobilisations

▪ Autres immobilisations incorporelles

Les dotations aux amortissements des autres immobilisations incorporelles sont constatées dans le résultat opérationnel courant.

Variations de l'exercice 2018/2019 :

en milliers d'euros	30/09/2018	Acquisition Augmentation	Acquisition par voie de regroupement d'entreprises	Cession Diminution	Reclassement	Variation de change	30/09/2019
Valeurs brutes							
Marques	3 922					-58	3 864
Logiciels	76 321	473		-42	4 387	-91	81 049
Immobilisations incorporelles en cours	6 428	5 457			-4 363		7 521
Autres	3 945	19			-174	0	3 791
TOTAL	90 616	5 950		-42	-150	-149	96 225
Amortissements							
Marques							
Logiciels	-57 872	-6 192		42	0	84	-63 939
Immobilisations incorporelles en cours							
Autres	-1 037	-11			150	0	-898
TOTAL	-58 909	-6 203		42	150	84	-64 837
Valeurs nettes	31 707	-253		0	0	-65	31 388

Les immobilisations en cours sont essentiellement constituées des dépenses d'investissement dans le système d'information du Groupe.

Variations de l'exercice 2017/2018 :

en milliers d'euros	30/09/2017	Acquisition Augmentation	Acquisition par voie de regroupement d'entreprises	Cession Diminution	Reclassement	Variation de change	30/09/2018
Valeurs brutes							
Marques	4 080		0			-158	3 922
Logiciels	74 609	1 608		-6 547	6 836	-185	76 321
Immobilisations incorporelles en cours	11 453	2 483		-242	-7 266	0	6 428
Autres	3 931	4	0	-10	15	5	3 945
TOTAL	94 073	4 095		-6 799	-415	-338	90 616
Amortissements							
Marques							
Logiciels	-58 462	-6 116		6 547	0	159	-57 872
Immobilisations incorporelles en cours							
Autres	-1 015	-23		10	-4	-5	-1 037
TOTAL	-59 477	-6 139		6 557	-4	154	-58 909
Valeurs nettes	34 596	-2 044		-242	-419	-184	31 707

▪ Immobilisations corporelles

Variations de l'exercice 2018/2019 :

en milliers d'euros	30/09/2018	Acquisition Augmentation	Acquisition par voie de regroupement d'entreprises	Cession Diminution	Reclassement	Variation de change	30/09/2019
Valeurs brutes							
Terrains	20 192	2 066				-17	22 240
Constructions	105 751	33		-1	152	-210	105 725
Installations et agencements	35 206	2 609	1 295	-476	2 053	-26	40 662
Matériels informatiques	19 143	1 084		-236	53	-27	20 016
Immobilisations corporelles en cours	11 527	16 327			-2 144	4	25 714
Autres immobilisations corporelles	7 706	387	530	-337		-23	8 263
TOTAL	199 524	22 505	1 825	-1 050	115	-300	222 620
Amortissements / Dépréciations							
Terrains							
Constructions	-49 800	-4 439			-150	180	-54 210
Installations et agencements	-24 957	-2 479	-971	376	42	16	-27 970
Matériels informatiques	-16 500	-1 067		234	-287	25	-17 595
Immobilisations corporelles en cours							
Autres immobilisations corporelles	-5 943	-1 032	-294	333	281	21	-6 634
TOTAL	-97 199	-9 018	-1 265	943	-114	242	-106 409
Valeurs nettes	102 325	13 487	560	-106	0	-58	116 211

Le groupe Manutan finance le projet de Centre Européen Manutan HQE (Haute qualité environnementale) par un crédit-bail immobilier d'une durée de 12 années. L'ensemble immobilier est comptabilisé en « immobilisations corporelles » pour un total brut de 71,2 millions d'euros (12,2 millions pour le terrain et 59 millions pour les bâtiments), conformément à la norme IAS 17. L'ensemble immobilier est amorti sur la durée d'utilité de ses composants respectifs.

Les immobilisations corporelles en cours correspondent principalement aux acomptes versés par les Papeteries Pichon pour la construction de leurs nouveaux locaux et les coûts de construction du nouvel entrepôt de Manutan SA.

Variations de l'exercice 2017/2018 :

en milliers d'euros	30/09/2017	Acquisition Augmentation	Acquisition par voie de regroupement d'entreprises	Cession Diminution	Reclassement	Variation de change	30/09/2018
Valeurs brutes							
Terrains	20 206					-14	20 192
Constructions	110 150	154		-4 197		-356	105 751
Installations et agencements	33 886	1 883		-973	558	-147	35 206
Matériels informatiques	18 569	1 153		-491	0	-88	19 143
Immobilisations corporelles en cours	67	11 536			-67	-9	11 527
Autres immobilisations corporelles	7 610	938		-712	-79	-51	7 706
TOTAL	190 488	15 663		-6 373	411	-665	199 524
Amortissements / Dépréciations							
Terrains							
Constructions	-50 559	-3 778		4 197		339	-49 800
Installations et agencements	-23 892	-2 240		1 020	43	112	-24 957
Matériels informatiques	-15 671	-1 119		491	-276	76	-16 500
Immobilisations corporelles en cours							
Autres immobilisations corporelles	-5 982	-949		702	241	46	-5 943
TOTAL	-96 104	-8 086		6 410	8	573	-97 199
Valeurs nettes	94 384	7 578		37	419	-92	102 325

8.3. Contrats de location financement

Il a été procédé à une analyse de la substance des contrats de location pour le Groupe. Les montants ci-après, correspondant à des contrats de location financement, sont inclus dans les montants du tableau « Immobilisations corporelles » de la note précédente :

en milliers d'euros	30/09/2018	Acquisition Augmentation	Acquisition par voie de regroupement d'entreprises	Cession Diminution	Reclassement	Variation de change	30/09/2019
Valeurs brutes							
Terrains	13 146						13 146
Constructions	66 951	7			174	3	67 135
Installations et agencements	303					-1	302
Matériels informatiques	1 066					0	1 066
Autres immobilisations corporelles	1 422	216		-203		1	1 435
TOTAL	82 887	223		-203	174	3	83 084
Amortissements							
Terrains							
Constructions	-21 230	-3 335			-150	-2	-24 717
Installations et agencements	-329					1	-328
Matériels informatiques	-953					0	-953
Autres immobilisations corporelles	-568	-405		200		-1	-773
TOTAL	-23 081	-3 739		200	-150	-2	-26 771
Valeurs nettes (1)	59 806	-3 517		-3	24	1	56 312

(1) dont le crédit-bail immobilier du Centre Européen 51 millions d'euros au 30 septembre 2019 et 53 millions d'euros au 30 septembre 2018.

8.4. Immeubles de placement

en milliers d'euros	30/09/2018	Acquisition Augmentation	Acquisition par voie de regroupement d'entreprises	Cession Diminution	Reclassement	Variation de change	30/09/2019
Immeubles de placement	1 448				-872	3	579
Dépréciations Immeubles de placement	-842	0			799	-2	-45
Immeubles de placement net	607	0			-73	1	534

Les immeubles de placement sont constitués :

- D'un terrain non utilisé dont la société Sports & Loisirs est propriétaire (la valeur inscrite dans les comptes s'élève à **115 millions d'euros**).
- D'un terrain non utilisé (12 400 m²) dont la société Manutan UK (anciennement Key Industrial Equipment) est propriétaire. La valeur de marché de ce terrain est estimée par agents immobiliers à **1 468 millions d'euros**.

Les méthodes et taux d'amortissement pratiqués sont identiques à celles décrites pour les autres immobilisations corporelles.

8.5. Actifs financiers non courants

en milliers d'euros	30/09/2018	Acquisition Augmentation	Acquisition par voie de regroupement d'entreprises	Cession Diminution	Reclassement	Variation de change	30/09/2019
Valeurs brutes							
Autres immobilisations financières	1 587	2 034		-546		0	3 074
TOTAL	1 587	2 034		-546		0	3 074
Amortissements							
Autres immobilisations financières	0						0
TOTAL	0						0
Valeurs nettes	1 587	2 034		-546		0	3 074

8.6. Valeurs d'exploitation

▪ Stocks de marchandises

en milliers d'euros	30/09/2019	30/09/2018
Valeurs brutes	78 216	71 602
Dépréciations	-5 006	-4 047
Valeurs nettes	73 210	67 555

▪ Créances clients

en milliers d'euros	30/09/2019	30/09/2018
Valeurs brutes	191 273	203 390
Dépréciations	-5 060	-4 557
Valeurs nettes	186 213	198 833

L'antériorité des créances clients se décompose comme suit:

Exercice 2018/2019 :

En milliers d'euros	Total des créances	- 3 mois	+3 mois - 6mois	+6 mois - 1 an	+1 an
Valeurs brutes	191 273	177 810	5 614	3 487	4 363
Provisions	-5 060	-298	-1 100	-1 045	-2 617
Valeurs nettes	186 213	177 512	4 514	2 441	1 746

Exercice 2017/2018 :

En milliers d'euros	Total des créances	- 3 mois	+3 mois - 6mois	+6 mois - 1 an	+1 an
Valeurs brutes	203 390	187 071	5 500	7 005	3 814
Provisions	-4 557	-108	-795	-1 216	-2 438
Valeurs nettes	198 833	186 963	4 705	5 788	1 377

L'analyse de la sensibilité du Groupe au risque de crédit et au risque de change relatif aux créances clients figure en note 8.25.

8.7. Autres créances et comptes de régularisation

en milliers d'euros	30/09/2019	30/09/2018
Charges constatées d'avance	7 993	6 358
Autres créances	577	885
TOTAL	8 569	7 243

8.8. Juste valeur des instruments financiers et des autres actifs financiers

Le tableau ci-dessous fournit une comparaison de la valeur des actifs financiers comptabilisés au bilan avec leur juste valeur :

en milliers d'euros	Valeur Comptable		Actifs évalués en juste valeur par résultat		Actifs détenus jusqu'à l'échéance		Prêts et créances		Juste Valeur	
	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2019	30/09/2018
Actifs financiers non courants (note 8.5) Prêts, cautionnements, autres créances	3 074	1 587					3 074	1 587	3 074	1 587
Actifs financiers courants Dérivés actifs sur couverture de juste valeur Actifs courants de gestion de trésorerie										
Trésorerie et équivalent de Trésorerie (note 8.9)	94 749	72 231	94 749	72 231					94 749	72 231
Total Actifs	97 823	73 818	94 749	72 231			3 074	1 587	97 823	73 818

8.9. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend :

- Les disponibilités,
- Les équivalents de trésorerie c'est-à-dire les placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et soumis à un risque négligeable de changement de valeur ; il s'agit de valeurs mobilières de placement et de comptes et dépôts à terme à échéance de moins de trois mois,
- Les soldes créditeurs de banque correspondant à des découverts momentanés et intérêts courus liés.

Le Groupe considère que sa trésorerie disponible totale est effectivement composée des agrégats bilanciaux « trésorerie et équivalents de trésorerie » et « actifs courants de gestion de trésorerie » (i.e. à maturité comprise entre 3 et 12 mois).

En conséquence, le solde financier net est calculé par différence entre la trésorerie nette augmentée des « actifs courants de gestion de trésorerie » et les dettes financières :

en milliers d'euros	30/09/2019	30/09/2018
Comptes bancaires courants	65 148	65 761
Valeurs mobilières de placement (1)	29 387	6 300
Dépôts (2)	214	169
TOTAL TRESORERIE ACTIF	94 749	72 230
Concours bancaires courants	9	10
TOTAL TRESORERIE NETTE	94 740	72 220
Actifs courants de gestion de trésorerie		
TOTAL TRESORERIE DISPONIBLE	94 740	72 220
Dettes financières (8.13)	65 405	47 984
SOLDE FINANCIER NET	29 335	24 236

(1) : Niveau 1 de juste valeur, cf. note 7.11 « Instruments financiers dérivés »

(2) : Niveau 2 de juste valeur, cf. note 7.11 « Instruments financiers dérivés »

8.10. Actifs détenus en vue de la vente

en milliers d'euros	30/09/2018	Acquisition augmentation	Cession diminution	Reclassement	Variation change	30/09/2019
Valeur Brute						
Terrain	0			73		73
Construction	0			799		799
Autres immobilisations	0					0
Total	0	0	0	872	0	872
Amortissements						
Terrain	0					0
Construction	0			-799		-799
Autres immobilisations	0					0
Total	0	0	0	-799	0	-799
Valeur Nette	0	0	0	73	0	73

Les locaux de bureaux (2 628 m²) dont la société Manutan UK (anciennement Key Industrial Equipment) est propriétaire, classés précédemment en immeubles de placement doivent être vendus au cours du prochain exercice. La valeur nette de cet actif s'élève à 73 milliers d'euros nets au 30 septembre 2019.

8.11. Variation des capitaux propres du Groupe

- *Evolution du capital social en nombre d'actions*

Le nombre d'actions au 30 septembre 2019 est de 7 613 291 au nominal de 2 Euros. Aucune variation n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2018/2019.

La part de capital détenue par le public est de 26,5 %.

- *Actions auto-détenues*

Les 13 062 actions auto-détenues sont imputées sur les capitaux propres du Groupe au 30 septembre 2019.

- *Incidence des variations de taux de change*

L'incidence de la variation des taux de change sur les capitaux propres du Groupe au cours de l'exercice correspond :

- à la différence entre les cours de clôture et d'ouverture des devises appliquée aux capitaux propres hors résultat (incidence nette négative de 522 milliers d'euros),
- à la différence entre les cours de clôture et moyens des devises appliqués à la contribution des sociétés étrangères au résultat consolidé (incidence nette positive de 103 milliers d'euros).

8.12. Passifs financiers

- Analyse par catégories de dettes

en milliers d'euros	30/09/2019	30/09/2018
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	38 896	18 991
Dettes sur biens loués capitalisés (1)	8 725	14 039
PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS	47 620	33 030
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	12 448	9 242
Dettes sur biens loués capitalisés (2)	5 337	5 712
Concours bancaires courants	9	10
Instruments financiers		
PASSIFS FINANCIERS COURANTS	17 794	14 964
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	65 414	47 994

(1) Dont 8,4 millions d'euros concernant le crédit-bail immobilier du Centre Européen au 30 septembre 2019

(2) Dont 4,6 millions d'euros concernant le crédit-bail immobilier du Centre Européen au 30 septembre 2019

Sur la période, l'augmentation des dettes financières pour 17,4 millions d'euros sont liées aux deux emprunts souscrits sur l'exercice :

- 16,0 millions d'euros pour les coûts de construction du second entrepôt de Manutan SA,
- 20,0 millions d'euros pour l'acquisition de Kruizinga.

Ces deux nouveaux emprunts sont compensés en partie par les remboursements suivants :

- 4,6 millions d'euros sur le crédit-bail immobilier du Centre Européen
- 12,8 millions d'euros sur les emprunts souscrits lors des exercices précédents dont :
 - a) 6,0 m€ sur l'emprunt contracté lors de l'acquisition des Papeteries Pichon,
 - b) 2,6 m€ pour le projet d'extension du second entrepôt de Manutan SA,
 - c) 3,2m€ pour le projet de construction des futurs locaux des Papeteries Pichon
 - d) 1,0 m€ pour l'acquisition Kruizinga.

8.13. Juste valeur des instruments financiers et autres passifs

Le tableau ci-dessous fournit une comparaison de la valeur des passifs financiers comptabilisés au bilan avec leur juste valeur :

en milliers d'euros	Valeur Comptable		Passifs évalués en juste valeur par résultat		Dettes Fournisseurs et autres dettes		Passifs comptabilisés au coût amorti		Juste Valeur	
	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2019	30/09/2018
Passifs Financiers Non Courants										
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit*	38 896	18 991					38 896	18 991	38 896	18 991
Dettes sur biens loués capitalisés	8 725	14 039					8 725	14 039	8 725	14 039
Passifs Financiers Courants										
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit*	12 448	9 242					12 448	9 242	12 448	9 242
Dettes sur biens loués capitalisés	5 337	5 712					5 337	5 712	5 337	5 712
Instruments Financiers dérivés										
Dettes fournisseurs	102 827	91 960			102 827	91 960			102 827	91 960
Autres dettes	41 651	38 763			41 651	38 763			41 651	38 763
Concours bancaires courants	9	10					9	10	9	10
Autres passifs (Provisions et impôts)	20 201	21 590							20 201	21 590
Total Passifs Courants et non courants	230 093	200 307			144 478	130 723	65 414	47 994	230 093	200 307

▪ Echancier de paiement des instruments financiers au passif du bilan

en milliers d'euros	Valeur au Bilan		Moins d'un an		Entre un et cinq ans		Au-delà de cinq ans	
	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2019	30/09/2018
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	51 344	28 234	12 448	9 242	37 294	16 118	1 602	2 873
Dettes sur biens loués capitalisés	14 061	19 751	5 337	5 712	8 725	14 039		
Dettes financières	65 405	47 984	17 785	14 954	46 018	30 157	1 602	2 873
Instruments Financiers dérivés								
Dettes fournisseurs	102 827	91 960	102 827	91 960				
Autres dettes	41 651	38 763	41 651	38 763				
Concours bancaires courants	9	10	9	10				

8.14. Les avantages du personnel

en milliers d'euros	30/09/2019	30/09/2018
Engagements de retraite	5 796	3 686
Médailles du travail	222	230
TOTAL des provisions	6 018	3 916

L'estimation de la valeur des engagements de retraite au 30 septembre 2019 a été effectuée par un actuair indépendant selon les recommandations de la norme IAS 19.

Le montant des engagements de retraite provisionnés correspond aux engagements contractuels des sociétés françaises qui prévoient le versement aux salariés d'une indemnité lors de leur départ en retraite.

Tous les coûts relatifs aux engagements de retraite sont présentés dans le poste « Frais de personnel », inclus dans les « charges administratives et commerciales » du compte de résultat, et comprennent le coût des services rendus pour 255 milliers d'euros (2017/2018 : 264 milliers d'euros) et le coût financier pour 64 milliers d'euros (2017/2018 : 60 milliers d'euros).

Suite à la mise à jour des hypothèses du taux de rotation du personnel et d'actualisation, les écarts actuariels comptabilisés dans les capitaux propres représentent une charge brute de 1 859 milliers d'euros en 2018/2019 (1 379 milliers d'euros de charge nette d'impôts différés en capitaux propres).

Les principales hypothèses retenues dans les calculs actuariels sont les suivantes :

	30/09/2019	30/09/2018
Taux actualisation	0,53%	1,55%
Taux d'inflation	1,60%	1,50%
Taux d'augmentation moyen des salaires (avec inflation)	1,60%	1,50%
Age départ en retraite* : - Cadres	65	65
- Non Cadres	Entre 62 et 63	Entre 62 et 63

*en fonction de la catégorie socio professionnelle

Par ailleurs, au 31 décembre 2007, le fonds de pension Overtoom International Netherlands a été clôturé. Les fonds investis et obligations de couverture ont été transférés à un fonds de branche professionnelle qui gère désormais les engagements de retraite du personnel.

Sur l'exercice 2017/2018, nous noterons que la Direction de la filiale a souscrit à un nouveau fonds à contributions définies.

8.15. Provisions pour autres passifs

Variations de l'exercice 2018/2019 :

en milliers d'euros	30/09/2018	Dotation	Reprise Provision Utilisée	Reprise Provision non utilisée	Variation par voie de regroupement d'entreprise	Reclassement	Variation de Change	30/09/2019
Litiges Salariaux	844	386	-635	0	0	92	-2	684
Retours Marchandises	649	292	-244	0	0	0	-1	696
Restructuration	71	0	-71	0	0	0	0	0
Juridique et Fiscal	475	0	-325	0	0	-150	0	0
Financier	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres Risques	323	36	0	0	0	-41	0	317
TOTAL	2 361	714	-1 275	0	0	-99	-3	1 697

Les dotations et les reprises de provisions au cours de l'exercice concernent principalement le dénouement des principaux litiges salariaux, juridiques et fiscaux.

Variations de l'exercice 2017/2018 :

<i>en milliers d'euros</i>	30/09/2017	Dotation	Reprise Provision Utilisée	Reprise Provision non utilisée	Variation par voie de regroupement d'entreprise	Reclassement	Variation de Change	30/09/2018
Litiges Salariaux	418	392	34	0	0	0	0	844
Retours Marchandises	726	25	-96	0	0	-5	-1	649
Restructuration	250	0	-179	0	0	0	0	71
Juridique et Fiscal	566	0	-90	0	0	0	0	475
Financier	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres Risques	1 767	135	-156	0	0	-1 423	-1	323
TOTAL	3 726	551	-487	0	0	-1 428	-2	2 361

Les dotations et les reprises de provisions pour restructuration au cours de l'exercice 2017/2018 concernent principalement la zone Centre.

- *Litiges en cours*

Il n'existe aucun litige ou fait exceptionnel susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière du Groupe qui ne soit pas provisionné.

8.16. Autres dettes et comptes de régularisation

<i>en milliers d'euros</i>	30/09/2019	30/09/2018
Fournisseurs immobilisations	1 510	539
Dettes fiscales et sociales	23 986	24 080
Taxe sur le chiffre d'affaires	8 825	7 639
Clients, avoir à établir	1	36
Provisions frais généraux	3 349	3 648
Autres dettes diverses	3 980	2 821
TOTAL	41 651	38 763

Au 30 septembre 2019, l'ensemble de ces dettes a des échéances inférieures ou égales à 1 an.

Analyse des principaux postes du compte de résultat

8.17. Charges administratives et commerciales

Les provisions sont présentées nettes (dotations, reprises, pertes et gains).

Les autres produits et charges comprennent également le résultat des cessions courantes d'immobilisations.

Les frais de personnel comprennent les rémunérations et charges sociales, la participation des salariés, le coût du personnel intérimaire, les avantages du personnel, et les autres charges de personnel. La participation des salariés est comprise dans les frais de personnel pour 3 937 milliers d'euros en 2018/2019, 4 087 milliers d'euros en 2017/2018 et 3 732 milliers d'euros en 2016/2017.

<i>en milliers d'euros</i>	30/09/2019	30/09/2018
Autres achats externes	-81 888	-79 438
Impôts et taxes	-6 121	-5 977
Frais de personnel	-127 214	-121 809
Dotations aux amortissements	-15 218	-14 938
Dotations / reprises sur provisions	305	19
Autres produits et charges	1 238	522
TOTAL	-228 899	-221 621

8.18. Frais de personnel

- Répartition des effectifs moyens :

	30/09/2019	30/09/2018
Employés	1 658	1 710
Cadres	612	522
TOTAL	2 270	2 232

- Analyse par zone des effectifs moyens :

Effectifs	30/09/2019	30/09/2018
Entreprises	1 521	1 505
Nord	115	120
Centre	295	289
Est	112	111
Sud	596	587
Ouest	403	397
Collectivités	564	583
Sud	564	583
Autre	185	144
TOTAL GROUPE	2 270	2 232

Effectifs Hommes	30/09/2019	30/09/2018
Entreprises	864	863
Nord	81	87
Centre	199	208
Est	68	60
Sud	253	242
Ouest	263	266
Collectivités	282	307
Sud	282	307
Autre	99	75
TOTAL GROUPE	1 244	1 245

Effectifs Femmes	30/09/2019	30/09/2018
Entreprises	657	643
Nord	34	33
Centre	96	81
Est	44	51
Sud	342	345
Ouest	140	132
Collectivités	283	276
Sud	283	276
Autre	86	68
TOTAL GROUPE	1 026	987

Mouvements	Entrées	Sorties
Entreprises	253	238
Nord	16	21
Centre	26	21
Est	29	28
Sud	117	108
Ouest	66	60
Collectivités	32	51
Sud	32	51
Autre	82	41
TOTAL GROUPE	367	329

▪ Répartition des charges de personnel :

	30/09/2019	30/09/2018
Employés	-68 368	-70 162
Cadres	-58 846	-51 647
TOTAL	-127 214	-121 809

Les rémunérations allouées au titre de l'exercice aux organes d'administration de la société consolidante en raison de leurs fonctions dans les entreprises du Groupe s'élèvent à 1 882 052 euros en 2018/2019 et 2 001 399 euros en 2017/2018.

Les jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration s'élèvent à 156 milliers d'euros pour l'exercice 2018/2019 et 124.5 milliers d'euros pour l'exercice 2017/2018.

▪ *CA par effectif moyen:*

	30/09/2019	30/09/2018
Entreprises	421	404
Nord	340	346
Centre	515	493
Est	209	217
Sud	521	495
Ouest	285	276
Collectivités	360	336
Sud	360	336
TOTAL GROUPE	341	332

8.19. *Autres produits et charges opérationnels*

	30/09/2019	30/09/2018
Opérations sur actifs		490
Amendes et pénalités		
Coûts de restructuration & autres	-1 293	-619
Frais d'acquisition de titres	-271	-150
Total	-1 564	-279

Les coûts de restructuration sont principalement liés à l'évolution de l'organisation du Groupe et les frais d'acquisitions de titres résultent principalement de l'acquisition de la société Kruizinga.

8.20. *Produits et charges financiers*

en milliers d'euros	30/09/2019	30/09/2018
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	259	361
Gains de change	997	900
Autres produits financiers	158	150
Total des produits financiers	1 414	1 411
Coûts de l'endettement financier brut	-591	-645
Pertes de change	-853	-960
Autres charges financières	-167	-153
Total des charges financières	-1 611	-1 757
Résultat financier	-197	-346

La variation des produits et des charges financières du Groupe s'explique principalement par la volatilité du cours de l'euro par rapport aux autres devises sur l'exercice.

Les produits de trésorerie ont légèrement diminué en raison d'opportunités de placement sans risques et rémunérateur limitées sur les marchés.

Le coût de l'endettement est en légère baisse avec le remboursement progressif des emprunts existants.

8.21. *Impôts sur les sociétés*

L'écart entre le taux d'imposition réel et le taux d'imposition théorique (en pourcentage du résultat avant impôt) s'analyse ainsi :

En %	30/09/2019	30/09/2018
Impôt selon le taux théorique	34,43%	34,43%
Effet des différences entre les résultats comptables et les résultats imposables	1,85%	0,90%
Déficits créés non activés	0,11%	0,67%
Consommation de déficits antérieurs non activés	-0,17%	-0,18%
Ecart de taux d'imposition	-5,36%	-3,73%
Crédit d'impôts	-0,84%	-4,78%*
Taux réel de l'impôt société	30,02%	27,31%

* dont -2,03% suite au remboursement de trop perçu d'impôt société en faveur de Manutan International sur l'exercice.

La charge d'impôt pour l'exercice s'élève à 18 150 milliers d'euros dont 18 668 milliers d'euros d'impôt exigible et 518 milliers d'euros de produit d'impôt différé.

▪ *Source des impôts différés :*

en milliers d'euros	30/09/2019	30/09/2018
Valeurs brutes		
Immobilisations (hors crédit-bail)	616	607
Marques	-938	-953
Stocks	936	687
Clients	616	580
Instruments financiers	0	0
Provisions retraites	1 761	1 150
Autres provisions	277	250
Crédit-baux	-9 020	-9 195
Déficits fiscaux reportables	678	382
Autres différences temporaires	495	653
TOTAL	-4 579	-5 839
Impôt différés actifs	5 403	4 938
Impôts différés passifs	9 982	10 777
Impôts différés nets	-4 579	-5 839

▪ *Variation des impôts différés nets :*

30/09/2018	-5 839
Imputation en compte de résultat	518
imputation en capitaux propres	480
Variation de périmètre	254
Variation de change	8
30/09/2019	-4 579

8.22. Résultat par action

	30/09/2019	30/09/2018
Résultat net part du Groupe (en milliers d'euros)	42 260	41 183
Nombre d'actions en circulation	7 600 229	7 600 229
Résultat net par actions (en euros)	5,56	5,42
Effet dilutif des options de souscription	0	0
Résultat dilué par action (en euros)	5,56	5,42

8.23. Tableau de financement

▪ *Capacité d'autofinancement*

CAF

en milliers d'euros	30/09/2019	30/09/2018
Bénéfice consolidé de l'exercice	42 302	41 214
Amortissements et dépréciations d'exploitation (net)	15 221	14 958
Perte de valeur sur les immobilisations incorporelles	0	0
Perte de valeur sur les immobilisations corporelles	-3	-733
Autres éléments de résultat non cash	500	0
Autres Provisions (net)	-838	270
Produits des cessions d'actifs	-53	28
Valeur comptable des actifs cédés	106	205
Capacité d'autofinancement	57 235	55 941

▪ *Variation du besoin en fonds de roulement*

Variation du besoin en fonds de roulement

Ressources : (+) Emplois : (-) en milliers d'euros	30/09/2019	30/09/2018	Variation
Stocks (net)	-1 034	-4 741	3 708
Créances clients (net)	4 414	-13 586	18 000
Autres créances	8 212	-6 155	14 366
Dettes fournisseurs (net)	5 464	3 284	2 180
Dettes et créances d'impôt société	-1 847	-32	-1 814
Autres dettes	5 655	-3 353	9 008
Variation du besoin en fonds de roulement	20 863	-24 584	45 447
Variation des dettes / créances sur immobilisations	995	247	747

8.24. Informations sectorielles

- Chiffre d'affaires – ventilation par zone géographique

Chiffre d'affaires - ventilation par zone géographique

en milliers d'euros	30/09/2019	30/09/2018
Entreprises	639 889	608 633
Nord	39 121	41 568
Centre	151 813	142 472
Est	23 433	24 057
Sud	310 495	290 791
Ouest	115 027	109 747
Collectivités	203 154	195 734
Sud	203 154	195 734
Autre	-69 158	-63 085
TOTAL GROUPE	773 885	741 283

	30/09/2019	30/09/2018
Entreprises	82,7%	82,1%
Nord	5,1%	5,6%
Centre	19,6%	19,2%
Est	3,0%	3,2%
Sud	40,1%	39,2%
Ouest	14,9%	14,8%
Collectivités	26,3%	26,4%
Sud	26,3%	26,4%
Autre	-8,9%	-8,5%
TOTAL GROUPE	100,0%	100,0%

- Résultat opérationnel courant – ventilation par zone géographique

Résultat Opérationnel Courant - ventilation par zone géographique

en milliers d'euros	30/09/2019	30/09/2018
Entreprises	57 561	54 307
Nord	-776	1 240
Centre	14 398	11 758
Est	1 739	1 666
Sud	34 917	32 553
Ouest	7 283	7 089
Collectivités	12 984	10 432
Sud	12 984	10 432
Autre	-8 332	-7 411
TOTAL GROUPE	62 213	57 327

en %	30/09/2019	30/09/2018
Entreprises	92,5%	94,7%
Nord	-1,2%	2,2%
Centre	23,1%	20,5%
Est	2,8%	2,9%
Sud	56,1%	56,8%
Ouest	11,7%	12,4%
Collectivités	20,9%	18,2%
Sud	20,9%	18,2%
Autre	-13,4%	-12,9%
TOTAL GROUPE	100,0%	100,0%

▪ *Résultat opérationnel – ventilation par zone géographique*

Résultat Opérationnel - ventilation par zone géographique		
en milliers d'euros	30/09/2019	30/09/2018
Entreprises	56 028	54 690
Nord	-1 774	982
Centre	14 072	11 758
Est	1 739	2 307
Sud	34 917	32 553
Ouest	7 074	7 090
Collectivités	12 964	9 918
Sud	12 964	9 918
Autre	-8 343	-7 561
TOTAL GROUPE	60 649	57 048
en %	30/09/2019	30/09/2018
Entreprises	92,4%	95,9%
Nord	-2,9%	1,7%
Centre	23,2%	20,6%
Est	2,9%	4,0%
Sud	57,6%	57,1%
Ouest	11,7%	12,4%
Collectivités	21,4%	17,4%
Sud	21,4%	17,4%
Autre	-13,8%	-13,3%
TOTAL GROUPE	100,0%	100,0%

- *Actifs courants et non courants, passifs courants et non courants*

Informations sectorielles - ventilation par zone géographique

Actifs Non Courants	30/09/2019	30/09/2018
Entreprises	110 750	83 392
Nord	8 672	9 340
Centre	30 942	3 995
Est	9 752	9 957
Sud	7 826	6 015
Ouest	53 558	54 084
Collectivités	95 736	82 428
Sud	95 736	82 428
Autre	119 869	118 805
TOTAL GROUPE	326 355	284 624
Actifs Courants	30/09/2019	30/09/2018
Entreprises	204 580	195 725
Nord	13 421	15 611
Centre	42 109	40 133
Est	9 478	8 958
Sud	94 076	90 939
Ouest	45 497	40 084
Collectivités	114 404	119 080
Sud	114 404	119 080
Autre	44 532	32 241
TOTAL GROUPE	363 516	347 046
Passifs Non Courants	30/09/2019	30/09/2018
Entreprises	8 839	3 680
Nord	150	553
Centre	164	173
Est	0	0
Sud	7 817	1 987
Ouest	708	968
Collectivités	14 477	16 944
Sud	14 477	16 944
Autre	40 303	27 099
TOTAL GROUPE	63 619	47 723
Passifs Courants	30/09/2019	30/09/2018
Entreprises	85 327	79 804
Nord	5 727	5 436
Centre	14 797	13 685
Est	2 371	2 442
Sud	46 759	41 848
Ouest	15 674	16 393
Collectivités	57 844	49 446
Sud	57 844	49 446
Autre	23 302	23 333
TOTAL GROUPE	166 473	152 584

▪ *Capacité d'autofinancement :*

en milliers d'euros	30/09/2019				30/09/2018			
	CAF	Dont Bénéfice Consolidé	Dont amortissements et provisions d'exploitation	Dont Autres éléments hors exploitation	CAF	Dont Bénéfice Consolidé	Dont amortissements et provisions d'exploitation	Dont Autres éléments hors exploitation
Entreprises	33 870	29 216	4 311	343	31 642	28 848	3 961	-1 166
Nord	-1 365	-1 598	486	-253	1 056	681	447	-71
Centre	9 055	8 609	445	2	7 019	6 768	387	-135
Est	1 610	1 008	597	4	1 400	1 630	567	-798
Sud	16 987	15 733	943	311	15 449	14 528	1 034	-113
Ouest	7 582	5 463	1 840	279	6 718	5 240	1 526	-48
Collectivités	9 056	7 967	1 617	-527	7 873	6 429	1 707	-263
Sud	9 056	7 967	1 617	-527	7 873	6 429	1 707	-263
Autre	14 309	5 077	9 294	-62	16 426	5 906	9 290	1 230
TOTAL GROUPE	57 235	42 260	15 221	-246	55 941	41 183	14 958	-199
en %	30/09/2019				30/09/2018			
Entreprises	59,2%	69,1%	28,3%	-139,3%	56,6%	70,0%	26,5%	584,6%
Nord	-2,4%	-3,8%	3,2%	102,7%	1,9%	1,7%	3,0%	35,8%
Centre	15,8%	20,4%	2,9%	-0,7%	12,5%	16,4%	2,6%	67,9%
Est	2,8%	2,4%	3,9%	-1,8%	2,5%	4,0%	3,8%	400,1%
Sud	29,7%	37,2%	6,2%	-126,4%	27,6%	35,3%	6,9%	56,8%
Ouest	13,2%	12,9%	12,1%	-113,1%	12,0%	12,7%	10,2%	24,0%
Collectivités	15,8%	18,9%	10,6%	214,1%	14,1%	15,6%	11,4%	132,1%
Sud	15,8%	18,9%	10,6%	214,1%	14,1%	15,6%	11,4%	132,1%
Autre	25,0%	12,0%	61,1%	25,1%	29,4%	14,3%	62,1%	-616,7%
TOTAL GROUPE	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

▪ *Investissements industriels et de production* :*

Investissements engagés - ventilation par zone géographique

en milliers d'euros	30/09/2019	30/09/2018
Entreprises	5 249	5 188
Nord	113	430
Centre	607	780
Est	426	220
Sud	2 587	870
Ouest	1 516	2 888
Collectivités	14 918	10 698
Sud	14 918	10 698
Autre	8 288	3 873
TOTAL GROUPE	28 455	19 759

*Ces montants incluent les immobilisations financées par voie de location financière

8.25. Objectif et politiques de gestion des risques financiers

▪ *Risque de marché*

De par sa structure financière et la faible part de son capital traitée en bourse, 26.5% au 30 septembre 2019, le Groupe n'est pas exposé aux risques de marché de manière significative.

▪ *Risque de liquidité*

Le Groupe n'est pas significativement exposé au risque de liquidité. Au 30 septembre 2019, les disponibilités du Groupe s'établissent à 94 740 milliers d'euros en incluant les placements financiers courants, alors que les dettes financières se montent à 65 405 milliers d'euros. Le ratio « dette financière consolidée / fonds propres consolidés » ressort à 0,14. Par ailleurs, le Groupe dispose d'une ligne de crédit confirmée pour 20 000 milliers d'euros. Au 30 septembre 2019, cette ligne n'est pas utilisée.

L'exigibilité anticipée des dettes financières est liée au respect de covenants juridiques et financiers qui sont tous respectés au 30 septembre 2019. Il s'agit principalement des ratios de capitaux propres sur dettes financières à moyen et long terme et d'endettement net sur capacité d'autofinancement.

Caractéristiques des emprunts contractés	Taux fixe ou variable	Montant en milliers d'euros	Échéance			Couverture	Devise origine
			< 1 an	entre 1 et 5 ans	> 5 ans		
Emprunts auprès des établissements de crédits	Taux variable	0	0	0	0	Non	EUR
	Taux fixe	51 344	12 448	38 896	0	Non	EUR
Dettes de crédit Bail	Taux fixe	675	339	335	0	Non	EUR
	Taux variable	12 963	4 574	8 389	0	Non	EUR
	Taux variable	285	285	0	0	Non	EUR
	Taux fixe	138	138	0	0	Non	GBP
Concours bancaires courants	Taux variable	9	9	0	0	Non	EUR
TOTAL		65 414	17 794	47 620	0		

▪ *Risque de taux*

La politique financière du Groupe consiste à gérer la charge financière en combinant des instruments dérivés à taux variable et à taux fixe. Au 30 septembre 2019, le Groupe n'a pas souscrit d'instrument dérivé de swap de taux.

L'analyse de la sensibilité au taux d'intérêt au 30 septembre 2019 se présente ainsi :

en millions d'euros	Total	A moins d'1 an	1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Actifs financiers (1)	93,1	93,1	0,0	0,0
Passifs financiers (2)	65,4	17,8	47,6	0,0
Position nette	27,6	75,3	-47,6	0,0

(1) Titres de créances négociables, autres actifs financiers, prêts et avances à taux variable

(2) Emprunts et dettes financières, autres passifs financiers à taux variable

Le risque de taux est suivi au cours de l'année notamment par le département Trésorerie Groupe hébergé par la holding. L'impact d'une variation de taux de l'émetteur de +/- 1% sur les positions nettes à taux variable du Groupe, à moins d'1 an, est de l'ordre de +/- 276.5 milliers d'euros.

▪ *Risque de change*

Le Groupe mène une politique générale de gestion du risque et d'auto-couverture. Ainsi, la gestion des transactions intra-groupe est attentivement suivie par les trésoriers locaux et Groupe.

L'exposition nette au risque de change du Groupe est présentée par devises :

en millions d'euros	Livre Sterling	Dollars	Couronne tchèque	Couronne norvégienne	Couronne danoise	Euro	Autres devises ⁽¹⁾	TOTAUX
Actifs monétaires	27,6	7,7	5,0	3,1	1,0	2,4	8,2	55,0
Passifs monétaires	10,3	0,4	2,2	0,3	0,0	3,8	2,1	19,3
Exposition nette	17,2	7,3	2,8	2,8	1,0	-1,4	6,1	35,7

(1) Autres devises = CHF, CZK, HUF, PLN, JPY

Les actifs monétaires sont constitués des créances et prêts, ainsi que des valeurs mobilières de placement et des disponibilités.

Les passifs monétaires sont constitués des dettes financières, ainsi que des dettes d'exploitation et des autres dettes.

L'analyse du risque a conduit à la conclusion suivante sur les besoins de couvertures de change :

- Achats en dollars (US) vs euros (EUR)
- Achats en euros (EUR) vs livre sterling (GBP), couronnes tchèque (CZK) et suédoise (SEK)
- Ventes de couronnes norvégiennes (NOK), et danoises (DKK) vs couronnes tchèques (SEK)
- Ventes de Forain Hongrois HUF et Zloty Polonais PLN contre euros (EUR)

Volumétrie annuelle des enjeux :

Sur l'exercice, la volumétrie totale des flux à couvrir s'élève à 36,9 millions d'euros, soit 7,64 % du coût d'achat des marchandises vendues du Groupe : une variation des parités de change aurait un impact limité sur le compte de résultat du Groupe.

Au 30 septembre 2019, le groupe n'a plus de contrat à terme non dénoué au titre de ces couvertures.

▪ *Risque sur actions*

L'exposition du Groupe au risque sur actions se résume à la détention en propre d'actions Manutan International, seuls titres cotés sur un marché réglementé. Ces actions auto-détenues sont au nombre de 13 062 au 30 septembre 2019 (cf. note 8.11 « variation des capitaux propres du Groupe »).

Ces titres sont imputés sur les capitaux propres consolidés.

▪ *Risque de crédit*

Au vu de la nature de l'activité du Groupe, le risque crédit est limité car l'ensemble du poste « Clients » est constitué d'un grand nombre de créances de faible valeur réparties sur plusieurs centaines de milliers de clients.

De plus, la politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. Les soldes clients font l'objet d'un suivi régulier et, par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

8.26. Parties liées

Les parties liées sont :

- les sociétés mères
- les filiales
- les membres du Conseil d'Administration de Manutan International

Les transactions avec les parties liées externes au Groupe n'ont pas de caractère significatif.

Les rémunérations allouées au titre de l'exercice aux organes d'administration de la société consolidante en raison de leurs fonctions dans les entreprises du Groupe s'élèvent à 1 882 052 euros en 2018/2019 et 2 001 399 euros en 2017/2018.

Les transactions avec les principaux dirigeants du Groupe au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2019 (les membres du conseil d'administration) se décomposent ainsi :

- Avantage court terme : 2 032 052 euros en 2018/2019, 2 081 399 euros en 2017/2018
- Avantage postérieur à l'emploi : NA
- Autres avantages à long terme : NA
- Indemnités de fin de contrat : NA
- Paiements en actions : NA

Les avantages à court terme correspondent aux rémunérations des organes d'administration, incluant une provision de 156 milliers d'euros au titre des jetons de présence à verser pour l'exercice clos.

Par ailleurs, des engagements existent envers les principaux dirigeants du Groupe au titre d'indemnités de fin de contrat en cas de départ. Ces engagements (non versés) s'élèvent à 1 640 500 euros en 2018/2019.

8.27. Entités ad-hoc

Les entités ad-hoc sont consolidées si, sur la base d'une analyse en substance de la relation avec le Groupe et des risques et avantages de l'entité ad-hoc, le Groupe conclut qu'il en a le contrôle.

Au 30 septembre 2019, le groupe MANUTAN ne contrôle aucune entité ad-hoc.

9. Sociétés formant le périmètre de consolidation au 30 septembre 2019

Liste des sociétés consolidées	% de droit de vote de la société consolidante	% d'intérêt de la société consolidante
Manutan International SA (France)		
Manutan Collectivités SAS (France)	100,00	100,00
The Eurostore Group Ltd (Royaume-Uni)	100,00	100,00
Manutan GmbH (Suisse)	100,00	100,00
IronmongeryDirect Ltd (Royaume-Uni)	100,00	100,00
Manutan UK (ex -Key Industrial Equipment Ltd - Royaume-Uni) *	100,00	100,00
Manovert BV (Pays-Bas)	100,00	100,00
Kruizinga (Pays-Bas)	100,00	100,00
Manutan Hungaria kft (Hongrie)	100,00	100,00
Manutan Italia Spa (Italie)	100,00	100,00
Manutan Ltd (Royaume-Uni)	100,00	100,00
Manutan Polska Sp-z.o.o. (Pologne)	100,00	100,00
Manutan SA (France)	100,00	100,00
Manutan SL (Espagne)	100,00	100,00
Manutan Slovakia sro (Slovaquie)	100,00	100,00
Manutan s.r.o. (République Tchèque)	100,00	100,00
Manutan Unipessoal Lda (Portugal)	100,00	100,00
Manutan NV (Belgique)	99,15	99,15
Manutan GmbH (Allemagne)	100,00	100,00
Manutan BV (Pays-Bas)	100,00	100,00
Association du R.I.E. (France)	100,00	100,00
SCI Philippe Auguste (France)	100,00	100,00
Sports & Loisirs SAS (France)	100,00	100,00
Papeteries Pichon SAS (France)	100,00	100,00
Rapid Racking Ltd (Royaume-Uni)	100,00	100,00
Trovatar a.s. (République Tchèque)	100,00	100,00
WITRE A/S (Norvège)	100,00	100,00
WITRE AB (Suède)	100,00	100,00
WITRE Danmark A/S (Danemark)	100,00	100,00
WITRE Oy (Finland)	100,00	100,00
IKAROS Cleantech AB (Suède)	100,00	100,00
IKAROS Finland Oy (Finlande)	100,00	100,00
Essex Electrical Wholesalers (Royaume-Uni)	100,00	100,00

* La société Key Industrial Equipment Ltd a changé de dénomination en juillet 2019 et se nomme Manutan UK.

Manutan International exerce un contrôle exclusif sur l'ensemble des sociétés du périmètre.

Les sociétés du Groupe sont consolidées par intégration globale.

Suite à l'acquisition de Kruizinga, les deux entités dormantes ci-dessous ne sont pas consolidées au 30/09/2019 :

- Kruizinga Verhuur B.V.
- Kruizinga Verkoop B.V.

10. Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

11. Récapitulatif des obligations et engagements

Engagements hors bilan

en milliers d'euros	30/09/2019	30/09/2018
Lignes de crédits et découverts non utilisés	20 200	20 517
Garanties bancaires	905	1 217
Autres garanties données (1)	15 999	12 295
Liés aux contrats de location simple	20 980	12 307

Echéancier des obligations et engagements

En application de la recommandation AMF de janvier 2003, les tableaux ci-dessous récapitulent les obligations et engagements donnés et reçus par le Groupe. Les engagements reçus sont présentés précédés d'un signe (-).

Obligations contractuelles - engagements reçus et donnés	Total au 30/09/2019	Montant des engagements par période en milliers d'euros		
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Lignes de crédit et découverts autorisés	20 200	20 200		
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS	20 200	20 200	0	0
Lettres de crédit	905	905		
Obligations en matière de location simple	20 980	6 415	11 698	2 867
Autres garanties données (1)	15 999	15 920	78	0
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	37 884	23 240	11 776	2 867

(1) Concerne essentiellement des garanties données à des fournisseurs dans le cadre du projet d'extension de l'entrepôt de stockage par Manutan SA. Rappelons qu'un emprunt bancaire a été souscrit et comptabilisé en dettes au 30/09/2018 dans le cadre de ce projet.

12. Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux

en milliers d'euros	KPMG				MAZARS			
	MONTANT		%		MONTANT		MONTANT	
	2018/2019	2017/2018	2018/2019	2017/2018	2018/2019	2017/2018	2018/2019	2017/2018
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et consolidés (1)	425	484	85%	93%	405	418	73%	92%
Services autres que la certification des comptes (2)	74	36	15%	7%	150	35	27%	8%
TOTAL	499	520	100%	100%	555	453	100%	100%